

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 30 juin à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à Bujaleuf, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.
Date de convocation du Bureau Communautaire : 24 juin 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	29	5	0	0	1

Pour	Contre	Abstention
34	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, COLIN Juliana à LEVET Elise, GASCHET Gérald à BOSDEVIGIE Jean Pierre, MALET Patrick à MUZETTE Thierry, SUDRON Frédéric à PLAZANET Mélanie

Secrétaire de séance : THEYS Michel

FINANCES

Délibération n° 60-202 : Budget office de tourisme – DM n°1

Madame La Vice Présidente propose un projet de décision modificative n° 1 – 2022 pour le budget office de tourisme.

Cette décision modificative a pour objet des virements de crédits budgétaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

RTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
6184	Formation	020	- 300 €
TOTAL 11 – CHARGES A CARACTERE GENERAL			- 300 €
6512	Droit d'utilisation informatique en nuage	020	+ 300 €
TOTAL 65 – AUTRES CHARGES COURANTES			+ 300 €
6811	Dotations aux amortissement et provisions	020	- 53 €
TOTAL 042 – OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION			- 53 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- 53 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
7362	TAXE DE SEJOUR	020	- 53 €
TOTAL 73 – IMPOTS ET TAXE			- 53 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- 53 €

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire décident, après en avoir délibéré, d'

- ADOPTER la décision modificative n° 1 – 2022 pour le budget office de tourisme comme indiqué ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 07 juillet 2022

La Présidente
Mélanie PLAZANET

La Présidente
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le :
Publié le :

18 JUL. 2022

18 JUL. 2022

